



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 9700231
dossier lié n° 9000627

Maisons-Alfort, le 15 décembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de renouvellement
de l'autorisation de mise sur le marché de l'adjuvant
ELVIS, n° AMM 9700231**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 19 octobre 2007 d'un dossier, déposé par AGRIDYNE, relatif à la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ELVIS.

Considérant que la préparation ELVIS a une autorisation de mise sur le marché en cours de validité ;

Considérant que la demande de renouvellement a été déposée le 10/07/2007 par AGRIDYNE ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ELVIS, présentée par AGRIDYNE.

Pascale BRIAND